

tions à ce sujet, il répondait, comme on peut le lire à la page suivante: "Non; je n'en ai pas de souvenir précis". C'est-à-dire qu'il ne se rappelle pas que ce sable a été expédié en Angleterre. Ici, il est opportun de revenir à la page en cause et de donner lecture de la question posée par l'honorable député de Davenport. Voici: "Vous rappelez-vous que le sable ait été expédié en Angleterre?" Et la réponse est la suivante: "Non; je n'ai pas de souvenir précis". Sa mémoire est certainement défectueuse s'il ne se rappelle pas qu'on ait expédié en Angleterre deux wagons de sable bitumineux d'Athabaska au coût—y compris les travaux de recherches—de \$500,000.

L'hon. M. CRERAR: Le docteur Ells a-t-il formulé cette déclaration?

M. JOHNSTON (Bow-River): Oui, exactement. Il s'est cependant souvenu un peu plus tard. Il dit qu'il a été expédié à l'Angleterre, sans mentionner qui a payé les frais de l'expédition, mais il fait mention d'une dépense de \$500,000. Je ne critique pas ce détail, mais je consigne au hansard les paroles que j'ai prononcées ce jour-là et que l'honorable député d'Athabaska a tout à fait dénaturées et mal interprétées. Le docteur Ells ajoute:

Je me rappelle que quelques années plus tôt l'on en a expédié deux wagons en Angleterre, à Cardiff, pays de Galles, et que l'on a dépensé une forte somme,—un demi million environ,—pour mettre à l'épreuve certain procédé.

M. MacNICOL: On les a expédiés à Cardiff?

M. Ells: Oui, deux wagons; je les ai expédiés moi-même.

Le docteur Ells était alors à l'emploi du Gouvernement et il déclare d'une façon très catégorique qu'il a expédié deux wagons de sables bitumineux en Angleterre. Sans donner lecture du rapport du comité, j'indiquerai que l'on peut trouver ces renseignements à la page 987 du rapport du comité de la restauration et du rétablissement du 30 novembre 1943; l'honorable député d'Athabaska, je l'espère, prendra la peine de lire le rapport, ainsi il se renseignera un peu et saura de quoi il retourne la prochaine fois qu'il prendra la parole. Il sied peu à un membre de la Chambre de formuler à l'endroit de l'honorable M. Fallow, ministre des Travaux publics dans le gouvernement provincial de Sa Majesté en Alberta, les paroles que l'honorable député a prononcées. J'ai noté par écrit les paroles de l'honorable député, et mes notes sont corroborées par deux ou trois honorables membres qui sont assis près de moi. Il n'est pas convenable de dire d'un membre du cabinet d'où que ce soit ou d'un honorable membre de cette Chambre "qu'il a obtenu ses renseignements d'un autre homme ivre." Cela veut clairement dire que M. Fallow était ivre.

M. DUPUIS: Il n'a pas mentionné son nom.

[M. Johnston (Bow-River).]

M. JOHNSTON (Bow-River): Que l'honorable député garde le silence. L'honorable représentant d'Athabaska est capable de se défendre.

M. DECHÈNE: Je n'ai jamais dit cela. L'honorable député est tout à fait dans l'erreur.

L'hon. M. MacKINNON: Il n'a jamais dit cela.

M. JOHNSTON (Bow-River): Je ne saurais dire si le ministre du Commerce était présent.

L'hon. M. MacKINNON: J'étais ici.

M. JOHNSTON (Bow-River): Ce sont les paroles que l'honorable député a prononcées. Je les ai notées et je les ai fait corroborer par d'autres honorables députés.

M. DECHÈNE: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je n'ai rien dit de la sorte. J'ai répété ce qu'il a dit dans l'hôtel.

M. JOHNSTON (Bow-River): J'espère sincèrement que l'honorable député contredira cette déclaration, parce que ces paroles ne devraient pas figurer au hansard. Quant à savoir si M. Fallow sera élu de nouveau, je crois qu'il pourra y voir lui-même lorsque le moment sera venu. J'ai causé avec lui assez longuement à ce sujet, et son seul intérêt en cette affaire c'est la mise en valeur de ce sable.

Cette question est d'une grande importance pour moi. Le ministre des Munitions et approvisionnements a suscité de l'intérêt chez moi lorsqu'il a dit, il y a environ un an, que le Gouvernement allait étudier ce problème à cause des besoins pressants de la guerre et de la grande demande d'essence et parce qu'en conséquence il faudrait exploiter toutes les sources possibles d'approvisionnement et cela le plus rapidement possible. J'ai cru que c'était prendre la bonne attitude. Ce qui me renverse, c'est que cela dure depuis trois ou quatre ans et que nous n'avons encore obtenu aucun résultat. Lorsqu'il a parlé de cette question, cet après-midi, le ministre des Mines et ressources a dit que la compagnie qui y travaille actuellement avait dû tout recommencer à neuf. Ce n'est pas absolument exact. Je pense qu'il a probablement voulu dire, dans la mesure où il s'agit de cet endroit précis, et même alors il n'aurait pas tout à fait raison parce que ces recherches, comme il l'a lui-même indiqué, ont commencé dès 1926. L'un des contrats conclus par le Gouvernement a été signé le 16 juillet 1920. On a expédié du sable bitumineux en Angleterre aux environs de 1920 à 1922 à une compagnie dont j'oublie le nom mais dont le directeur était M. Lindsay, je crois. Cette compagnie a conclu un contrat